



Conseil de Quartier Charmettes Merlettes

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DU 19 DECEMBRE 2023

Présents :

1er Collège (habitants) : Marie Helene GROUSSET, Marie Helene BANON, Véronique LAGARDE, Didier ANGININ, Jean Loup COLLIER, Andrew HOLT et Marc PERRIN

3ème Collège (Elus): Salma BELOUHA, Jean Paul GOETSCHY et Didier GUEREMY

Excusés :

1er Collège (habitants) : Sylvie SIN

2ème Collège (Acteurs locaux) : Pierre CADO pour AVNR, Florence RIVIERE pour les Parents d'élèves, Patrick ROUMEGOUX pour AEQVP

Présentation des membres et de la charte :

Suite au renouvellement du collège des habitants, un tour de table de présentation a été fait, puis une explication de la charte des Conseils de quartiers et plus particulièrement des rôles de chacun. Il a été souligné que celle-ci permet entre autres d'assurer que la parole de chacun vaut celle de l'autre, de privilégier la recherche des besoins des habitants et pas seulement de son propre environnement immédiat. L'organisation en groupes de travail permet l'attribution de rôles que chacun doit choisir. Il est demandé à chacun de se positionner sur ces rôles

- Mobilisateurs, chargés de communiquer sur l'activité des Conseils de quartier, d'aller vers les habitants pour promouvoir les Conseils de quartier.
- Animateurs, qui pensent et organisent le format des assemblées et contribuent à leur animation.
- Ambassadeurs du budget, qui recueillent les idées de projets d'investissement, sollicitent la validation et veillent à la réalisation des projets retenus en représentant le Conseil de quartier à toutes les étapes du budget participatif.
- Scribes, qui recensent les sujets que les membres souhaitent aborder, sondent les riverains et rédigent les comptes rendus.

Il est prévu dans le cadre du vote du budget de l'année 2024 qu'une ligne soit attribuée à un investissement spécifique pour chaque quartier. Le Conseil de quartier sera un lieu de réflexion et de propositions sur ce sujet en particulier.

Les conseils de quartier doivent s'arrêter 6 mois avant les prochaines élections soit sans doute courant octobre 2025.

Point sur l'extension des zones blanches

Certains membres du Conseil de quartier sont inquiets de cette extension et y voient un risque pour les commerces. Par ailleurs la communication tardive n'aide pas à comprendre le bien-fondé de cette décision. Cette extension a pour objectif de permettre une meilleure rotation des véhicules, afin que les clients des commerces puissent se stationner sans difficultés (les zones réglementées sont toujours aux abords des commerces) Les zones concernées par cette extension sont en zone blanche permettant un stationnement de courte, moyenne et longue durée pour les habitants du Vésinet.

Suite aux remontées des habitants la Mairie a décidé de n'appliquer cette règle qu'à partir du 31 mars, et de faire bénéficier l'intégralité de la zone blanche d'une gratuité de 30 minutes.

A cela s'ajouteront deux mesures :

- L'une dédiée aux médecins généralistes, infirmiers et kinésithérapeutes qui bénéficieront de la gratuité sur les zones blanche et rouge
- L'autre a pour objectif d'inciter à utiliser le parking en sous sol de la place du Marché avec une gratuité de 1H du lundi au jeudi et de 2H les vendredi et samedi.

Certains membres du conseil ont indiqué avec force leur opposition à l'installation de cette zone blanche.

Point sur les réalisations du Conseil de quartier

Budget participatif 2021

- Arceaux à vélos: plusieurs installations aux Charmettes et devant les commerces de la Borde
- Jeux pour enfants au square de la rue Saulnier : toujours en attente de l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Budget participatif 2022

- Banc végétalisé : il sera finalement installé devant la pharmacie et non au carrefour
- Hôtels à insectes : délai d'installation non connu.

Demandes des habitants

- Le passage piéton devant la crèche des Charmettes bénéficie maintenant d'un éclairage supplémentaire
- Plaque d'égout réhaussée route de Montesson vers l'avenue Marceau
- Marquage d'une place handicapée repris quartier Charmettes

Plan mobilités douces

- Ce qui a été obtenu :
 - Le « Céder le passage » route de la Borde - Bd de Belgique installé en août
 - Avenue du Belloy, section de l'école des Merlettes : la bande cyclable de contresens a été mise en place, côté stationnement des voitures. Un panneau signalétique est installé à chaque extrémité de la section.
 - Marquages repris au niveau du rond-point devant le stade des Merlettes
- Ce qui reste à faire :
 - Aménagement cyclable avenue des Courses

Dans le cadre des suggestions pour le budget 2024 / 25, M. Perrin propose la pose d'un lampadaire dans le coin sombre situé entre la salle de l'harmonie municipale et le pont de la Route de Montesson pour améliorer la sécurité.

Collège des acteurs locaux

Il a été fait mention de la possibilité d'ajouter un 4^{ème} membre à ce collège dans la mesure où l'association des commerçants n'est pas active à ce jour. Point à valider lors de la prochaine réunion

Points divers

- Projet I3F

M. Perrin demande plus de communication de la Mairie sur la question des incidences sur l'accès à la Gare du Vésinet Le Pecq de la future construction de la parcelle I3F. D. Guérémy propose de faire venir l'adjointe à l'Urbanisme lors d'une prochaine réunion du Conseil de quartier afin de redonner les détails du projet.

- Dénomination du Conseil

Afin de ne pas délaissier le quartier La Borde, il a été proposé d'ajouter La Borde, ce qui donnerait : Merlettes / Charmettes / La Borde. Point à discuter éventuellement lors d'une prochaine réunion

- Magasins près de l'auto-école:

Il a été signalé que l'épicerie est ouverte jusqu'à "trop tard" le soir (souvent 1h00 du matin) ce qui engendre des nuisances sonores (claquements de porte, discussions parfois vives...), avec un sentiment d'insécurité.